

Directive régissant l'emploi des politiques, procédures et directives en gestion des ressources humaines pour le Centre d'études collégiales du Témiscouata (CECT)

Adoptée par les comités de direction du Cégep de La Pocatière le 14 juin 2017 et du Cégep de Rivière-du-Loup le 12 juin 2017.

Date d'entrée en vigueur le 21 août 2017.

PRÉAMBULE

Le CECT est né d'un partenariat entre le Cégep de La Pocatière et de Rivière-du-Loup. Dans le but de formaliser, les pratiques en matière de gestion des ressources humaines, le présent document a été élaboré.

Les politiques institutionnelles en gestion des ressources humaines, prenant appui sur les valeurs de la philosophie de gestion des collèges, énoncent les valeurs sur lesquelles se fondent les orientations de l'institution en matière de gestion des ressources humaines et présentent les cadres spécifiques qui en découlent. Elles répondent aussi aux obligations légales et réglementaires auxquelles sont soumis les collèges.

CHAMP D'APPLICATION

Cette directive s'applique à la gestion de toutes les catégories de personnel du CECT. De manière générale, les politiques s'appliquent au personnel en fonction du collège d'origine. Pour ce qui est des politiques visant des plaintes en harcèlement ou en gestion de conflits, lorsque deux personnes des deux collèges sont impliquées, la politique de la personne plaignante sera utilisée.

CÉGEP DE LA POCATIÈRE

POLITIQUES VISÉES

- Politique d'accès à l'égalité en matière d'emploi
- Politique d'appréciation du personnel
- Politique d'intégrité en recherche
- Politique d'internationalisation du Cégep de La Pocatière
- Politique de dotation
- Politique de formation et de perfectionnement du personnel
- Politique de gestion des ressources humaines
- Politique de gestion du personnel cadre
- Politique de respect des personnes
- Politique régissant l'utilisation des médias sociaux
- Politique relative à la qualité et à l'emploi et de la langue française
- Politique relative à la sécurité dans les technologies de l'information et des télécommunications.
- Politique relative aux frais de déplacement, de réception et de représentation
- Politique sur la santé et la sécurité

PROCÉDURES VISÉES

- Procédure de respect des personnes
- Procédure de dotation
- Procédure de déclaration d'absence pour maladie, invalidité et accident de travail
- Procédure relative à la formation, au perfectionnement et au ressourcement des enseignants
- Procédure relative à la formation, au perfectionnement et au ressourcement du personnel de soutien
- Procédure d'inspection des lieux de travail

DIRECTIVES VISÉES

- Directive relative à l'horaire de travail flexible du personnel de soutien
- Directive relative au travail supplémentaire
- Directive relative à la protection respiratoire
- Directive relative aux services professionnels rendus par des enseignants

CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

POLITIQUES VISÉES

- Politique de gestion des absences
- Politique de formation et de perfectionnement Personnel cadre
- Politique de formation et de perfectionnement Personnel de soutien
- Politique de formation et de perfectionnement Personnel professionnel
- Politique et procédures portant sur les frais de voyage et de séjour
- Politique de formation et de perfectionnement personnel enseignant
- Politique de remplacement en cas d'absence du personnel enseignant
- Politique de gestion des cadres
- Politique en matière de gestion continue du programme de prévention
- Politique et procédures générales en matière de santé et de sécurité du travail et de gestion continue du programme de prévention (version administrative refondue)
- Politique de civilité, gestion de conflit et prévention du harcèlement

PROCÉDURES VISÉES

- Procédures de gestion Enquête et analyse d'événement accidentel
- Procédures d'identification et de gestion des situations potentiellement dangereuses

Les politiques énumérées ci-haut peuvent varier. Une modification du nom de la politique ou de la création d'une nouvelle politique n'entraîne pas l'annulation de cette directive.

Les politiques développées pour le CECT seront diffusées sur le site du centre d'études et seront identifiées à cet effet.